N° 2556

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 8 janvier 2019.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à acter la **reconnaissance** *de la* **Nation** *aux* **volontaires vietnamiens**, **laotiens** *et* **cambodgiens** *ayant* **contribué** *à l'***effort** *de* **guerre français**,

présentée par Mesdames et Messieurs

Stéphanie DO, Gilles LE GENDRE, Fabien GOUTTEFARDE, Françoise DUMAS et les membres du groupe La République en Marche et apparentés [1],

députés.

(1) *Ce groupe est composé de Mesdames et Messieurs* : Caroline Abadie, Bérangère Abba, Damien Adam, Lénaïck Adam, Saïd Ahamada, Éric Alauzet, Ramlati Ali, Aude Amadou, Patrice Anato, François André, Pieyre-Alexandre Anglade, Jean-Philippe Ardouin, Christophe Arend, Stéphanie Atger, Laetitia Avia, Florian Bachelier, Delphine Bagarry, Didier Baichère, Frédéric Barbier, Xavier Batut, Sophie Beaudouin-Hubiere, Belkhir Belhaddad, Aurore Bergé, Hervé Berville, Grégory Besson-Moreau, Barbara Bessot Ballot, Anne Blanc, Christophe Blanchet, Yves Blein, Pascal Bois, Bruno Bonnell, Aude Bono-Vandorme, Julien Borowczyk, Éric Bothorel, Florent Boudié, Brigitte Bourguignon, Bertrand Bouyx, Pascale Boyer, Yaël Braun-Pivet, Jean-Jacques Bridey, Blandine Brocard, Anne Brugnera, Danielle Brulebois, Anne-France Brunet, Stéphane Buchou, Carole Bureau-Bonnard, Pierre Cabaré, Céline Calvez, Émilie Cariou, Anne-Laure Cattelot, Lionel Causse, Danièle Cazarian, Samantha Cazebonne, Jean-René Cazeneuve, Sébastien Cazenove, Anthony Cellier, Jean-François Cesarini, Émilie Chalas, Philippe Chalumeau, Annie Chapelier, Sylvie Charrière, Fannette Charvier, Philippe Chassaing, Guillaume Chiche, Francis Chouat, Stéphane Claireaux, Mireille Clapot, Christine

Cloarec, Jean-Charles Colas-Roy, Fabienne Colboc, François Cormier-Bouligeon, Bérangère Couillard, Yolaine de Courson, Michèle Crouzet, Dominique Da Silva, Olivier Damaisin, Yves Daniel, Dominique David, Typhanie Degois, Marc Delatte, Michel Delpon, Nicolas Démoulin, Frédéric Descrozaille, Christophe Di Pompeo, Benjamin Dirx, Stéphanie Do, Loïc Dombreval, Jacqueline Dubois, Coralie Dubost, Nicole Dubré-Chirat, Audrey Dufeu Schubert, Françoise Dumas, Stella Dupont, Jean-François Eliaou, Sophie Errante, Christophe Euzet, Catherine Fabre, Valéria Faure-Muntian, Jean-Michel Fauvergue, Richard Ferrand, Jean-Marie Fiévet, Philippe Folliot, Emmanuelle Fontaine-Domeizel, Pascale Fontenel-Personne, Paula Forteza, Alexandre Freschi, Jean-Luc Fugit, Olivier Gaillard, Albane Gaillot, Thomas Gassilloud, Raphaël Gauvain, Laurence Gayte, Anne Genetet, Raphaël Gérard, Séverine Gipson, Éric Girardin, Joël Giraud, Olga Givernet, Valérie Gomez-Bassac, Guillaume Gouffier-Cha, Perrine Goulet, Fabien Gouttefarde, Carole Grandjean, Florence Granjus, Romain Grau, Olivia Gregoire, Benjamin Griveaux, Émilie Guerel, Stanislas Guerini, Marie Guévenoux, Nadia Hai, Véronique Hammerer, Yannick Haury, Christine Hennion, Pierre Henriet, Danièle Hérin, Alexandre Holroyd, Dimitri Houbron, Sacha Houlié, Philippe Huppé, Monique Iborra, Jean-Michel Jacques, Caroline Janvier, Christophe Jerretie, François Jolivet, Hubert Julien-Laferriere, Catherine Kamowski, Guillaume Kasbarian, Stéphanie Kerbarh, Yannick Kerlogot, Loïc Kervran, Fadila Khattabi, Anissa Khedher, Rodrigue Kokouendo, Jacques Krabal, Sonia Krimi, Aina Kuric, Mustapha Laabid, Daniel Labaronne, Amal-Amélia Lakrafi, Anne-Christine Lang, Frédérique Lardet, Jean-Charles Larsonneur, Michel Lauzzana, Célia de Lavergne, Pascal Lavergne, Fiona Lazaar, Marie Lebec, Gaël Le Bohec, Jean-Claude Leclabart, Charlotte Lecocq, Sandrine Le Feur, Didier Le Gac, Gilles Le Gendre, Martine Leguille-Balloy, Christophe Lejeune, Annaïg Le Meur, Marion Lenne, Nicole Le Peih, Roland Lescure, Fabrice Le Vigoureux, Monique Limon, Richard Lioger, Brigitte Liso, Alexandra Louis, Marie-Ange Magne, Mounir Mahjoubi, Sylvain Maillard, Laurence Maillart-Méhaignerie, Jacques Maire, Jacqueline Maquet, Jacques Marilossian, Sandra Marsaud, Didier Martin, Denis Masséglia, Fabien Matras, Sereine Mauborgne, Stéphane Mazars, Jean François Mbaye, Graziella Melchior, Ludovic Mendes, Thomas Mesnier, Marjolaine Meynier-Millefert, Monica Michel, Thierry Michels, Patricia Mirallès, Jean-Michel Mis, Sandrine Mörch, Jean-Baptiste Moreau, Adrien Morenas, Cendra Motin, Naïma Moutchou, Cécile Muschotti, Mickaël Nogal, Claire O'Petit, Valérie Oppelt, Catherine Osson, Xavier Paluszkiewicz, Sophie Panonacle, Didier Paris, Zivka Park, Hervé Pellois, Alain Perea, Patrice Perrot, Pierre Person, Anne-Laurence Petel, Bénédicte Pételle, Valérie Petit, Bénédicte Peyrol, Michèle Peyron, Damien Pichereau, Laurent Pietraszewski, Béatrice Piron, Claire Pitollat, Barbara Pompili, Jean-Pierre Pont, Jean-François Portarrieu, Benoit Potterie, Éric Poulliat, Natalia Pouzyreff, Florence Provendier, Bruno Questel, Cathy Racon-Bouzon, Pierre-Alain Raphan, Isabelle Rauch, Rémy Rebeyrotte, Hugues Renson, Cécile Rilhac, Véronique Riotton, Stéphanie Rist, Marie-Pierre Rixain, Mireille Robert, Laëtitia Romeiro Dias, Xavier Roseren, Laurianne Rossi, Gwendal Rouillard, Cédric Roussel, Thomas Rudigoz, François de Rugy, Pacôme Rupin, Laurent Saint-Martin, Laëtitia Saint-Paul, Nathalie Sarles, Jacques Savatier, Jean-Bernard Sempastous, Olivier Serva, Benoit Simian, Thierry Solère, Denis Sommer, Bertrand Sorre, Bruno Studer, Sira Sylla, Aurélien Taché, Marie Tamarelle-Verhaeghe, Buon Tan, Liliana Tanguy, Jean Terlier, Stéphane Testé, Vincent Thiébaut, Sabine Thillaye, Valérie Thomas, Alice Thourot, Huguette Tiegna, Jean-Louis Touraine, Alain Tourret, Élisabeth Toutut-Picard, Stéphane Travert, Nicole Trisse, Stéphane Trompille, Frédérique Tuffnell, Alexandra Valetta Ardisson, Laurence Vanceunebrock-Mialon, Pierre Venteau, Olivier Véran, Marie-Christine Verdier-Jouclas, Annie Vidal, Patrick Vignal, Corinne Vignon, Cédric Villani, Guillaume Vuilletet, Martine Wonner, Hélène Zannier, Jean-Marc Zulesi,

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

La Nation tout entière s'est recueillie il y a peu à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

Au cours de la Première Guerre mondiale, ce sont 93 000 « Indochinois » sur 1,7 million d'asiatiques mobilisés dans cette guerre qui, à la demande de la France, se sont impliqués dans la défense de notre Nation, au moment où son indépendance et sa liberté se trouvaient menacées.

Que ce soit en s'enrôlant dans l'armée française ou en travaillant à l'arrière du front, à la construction du matériel de guerre ou à la culture des champs pour nourrir le peuple français, ces populations ont apporté un soutien important et sans faille. Sur le front, les soldats ont notamment combattu sur des lieux d'affrontement emblématiques, à Verdun, sur le Chemin des Dames, dans les Vosges ou encore sur le front d'Orient dans les Balkans.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le ministre des colonies, M. Georges Mandel, a à nouveau fait appel aux populations coloniales. Environ 35 000 « Indochinois » ont ainsi été envoyés en métropole pour participer à l'effort de guerre, dont 20 000 travailleurs et 15 000 tirailleurs.

Les 13 769 tirailleurs « Indochinois » se sont distingués par leur sang-froid dans la bataille de France qui a fait rage au printemps 1940 : 3 151 y ont été tués, blessés ou portés disparus. Ces tirailleurs se sont encore distingués dans les combats des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) et des maquis de la Résistance, comme celui de l'Oisans dès 1943, puis dans la libération du territoire français en 1944 et en 1945, en particulier lors du débarquement de Provence en août 1944. Leur bravoure face à l'adversaire leur vaut citations, médailles militaires et croix de guerre.

La France connaît aujourd'hui avec le Vietnam, le Laos et le Cambodge une relation prometteuse, héritée de la Francophonie et d'une coopération active dans de nombreux domaines. Les prévisions de croissance sont importantes dans les trois pays. Partenaires de la France au sein de l'Asie du Sud-Est, nos pays connaissent une accélération de leurs échanges en matières économique et culturelle. La France a en effet joué un rôle central dans la structuration de l'offre de soins et le développement de l'enseignement et de la recherche au sein de ces pays.

Les relations bilatérales entre la France et le Vietnam, le Laos et le Cambodge se nourrissent de relations diplomatiques de premier plan.

Le déplacement au Vietnam du Premier ministre, M. Édouard Philippe, au mois de novembre 2018 marquait en effet les 45 années de relations diplomatiques entre nos deux pays et le cinquième anniversaire de notre partenariat stratégique. Celui-ci a été précédé, la même année, par la venue en France de M. Nguyen Phu Trong, qui était alors secrétaire général du Parti communiste vietnamien. En 2019, ces déplacements réguliers des plus hautes autorités se poursuivent avec la visite officielle en France, du 30 mars au 3 avril, de la présidente de l'Assemblée nationale du Vietnam, Mme Thi Kim Ngan Nguyen, et celle, annoncée, du président de la République française, M. Emmanuel Macron, au Vietnam.

L'ambassadeur de France et président de l'Institut international de recherche anti-contrefaçon de médicaments, M. Jean-David Levitte, s'est rendu au Cambodge où il s'est entretenu avec la ministre de la Santé, Mme Mam Bunheng, ainsi qu'avec le ministre des Affaires Étrangères, M. Prak Sohkom les 4 et 5 mars 2018. Cette visite a été suivie de la venue, les 6 et 7 mai 2019, du Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et des Finances du Cambodge, M. Aun Pormoniroth, en France, à l'occasion du forum « Dette soutenable pour un développement durable ». Ce dernier s'est notamment entretenu avec la secrétaire d'État placé auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Mme Agnès Pannier-Runacher et M. Rémi Rioux, directeur général de l'Agence Française de Développement.

Le président de la République française, M. François Hollande, s'était rendu le 5 novembre 2012 en visite officielle au Laos. Dans le cadre du 9ème sommet Asie-Europe (ASEM), il s'était entretenu avec son homologue, M. Choummaly Sayasone. Il est important de noter que la France dispose de l'une des quatre seules représentations diplomatiques européennes à Vientiane, la capitale du Laos.

À l'heure où les relations d'amitié qui unissent la France et ces trois pays se renforcent, il apparaît primordial de témoigner toute la reconnaissance de la Nation à ces femmes et hommes venus prêter leur concours aux efforts des Français pour sauvegarder leur indépendance et leur liberté aux heures les plus difficiles de la vie de leur nation.

Cette contribution marque une étape de l'Histoire commune de nos nations et il importe que le symbole de cette reconnaissance soit à la hauteur de leur engagement pour notre pays. À l'Est du Bois de Vincennes, le Jardin d'agronomie tropicale de Paris rassemble un certain nombre d'édifices érigés

en mémoire de Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens. On distingue notamment le Temple du souvenir Indochinois, dédié à tous les combattants vietnamiens morts pour la France depuis la Grande Guerre, sur tous les théâtres d'opérations, ou encore le Monument aux morts cambodgiens et laotiens.

Dans le cadre du projet de mise en valeur de ces monuments, entrepris par différentes associations de descendants de ressortissants des colonies installés en France, la présente résolution demande qu'une reconnaissance spécifique soit accordée aux volontaires vietnamiens, laotiens et cambodgiens qui ont apporté leur concours à l'effort de guerre du peuple français au cours des Première et Seconde guerre mondiales.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Article unique

① L'Assemblée nationale,

② Vu l'article 34-1 de la Constitution ;

③ Vu l'article 136 du Règlement de l'Assemblée nationale ;

④ Considérant que volontaires les vietnamiens, laotiens et cambodgiens ayant contribué à l'effort de guerre français méritent la pleine reconnaissance de la Nation ;

⑤ 1. Reconnaît le dévouement des volontaires vietnamiens, laotiens et cambodgiens, au cours des Première et Seconde Guerres mondiales aux côtés du peuple français ;

⑥ 2. Invite le Gouvernement, en symbole de cette reconnaissance, à soutenir les projets de transmission de la mémoire et de mise en valeur des monuments dédiés aux troupes coloniales ayant servi les armes de la France qui ont été édifiés dans le jardin d'agronomie tropicale de Paris.